

Enquête diocésaine sur l'usage du breton.

Retentissements à Plozévet



Le 23 septembre 1902, Emile Combes, président du Conseil et ministre de l'Instruction publique, des Beaux-arts et des Cultes, déclarait :

« Les prêtres bretons veulent tenir leurs ouailles dans l'ignorance en s'opposant à la diffusion de l'enseignement et en n'utilisant que la langue bretonne dans les instructions religieuses et le catéchisme.

Les Bretons ne seront républicains que lorsqu'ils parleront le français. »

Quelques semaines plus tard l'évêque, **Mgr Dubillard**, riposta en sollicitant le clergé de base.

Question sur la langue bretonne

Monseigneur l'Évêque prie MM. les Curés et Recteurs de bien lui fournir, dans le plus bref délai possible, les renseignements suivants :

1° Quel est le nombre exact des enfants de 9 et 10 ans qui sont appelés, d'après les nouveaux règlements, à suivre dans la paroisse les catéchismes de première communion ?

2° Combien y en a-t-il parmi eux qui soient capables d'entendre facilement et avec fruit le catéchisme français ?

3° Quel est le nombre de ceux qui, connaissant un peu la langue française, ne pourraient abandonner le catéchisme breton, sans sérieux détrimment pour leur instruction religieuse.

4° Combien en compte-t-on qui sont absolument incapables d'apprendre un autre catéchisme que le catéchisme breton ?

5° Sans parler des répétitions particulières faites à quelques enfants, y a-t-il dans la paroisse deux catéchismes, l'un donné en breton et l'autre en français ? Quel est le nombre respectif des enfants qui les fréquentent ?

6° Les instructions paroissiales se font-elles en breton ou en français, ou bien encore dans l'une et l'autre de ces langues ?

Réponse du recteur de Plözévet :

Plözévet le 21 Octobre 1902

Archives
Monsieur

Je vous envoie ci-joint les réponses au questionnaire que vous m'avez adressé par l'entremise de La Semaine Religieuse.

- 1^o Le nombre exact des enfants de 10 ans, appelés à suivre les catéchismes des 1^{ers} Communions est de 92.
- 2^o Parmi eux, il n'y a aucun capable de suivre avec fruit le catéchisme français.
- 3^o Il y a un garçon qui suit le catéchisme français; quant aux autres, il serait bien inutile de leur demander d'abandonner le catéchisme breton.

Plözévet le 21 octobre 1902

Monseigneur

Je viens vous adresser les réponses au questionnaire que vous nous avez adressé par l'entremise de *La Semaine Religieuse*.

1. Le nombre exact des enfants de 10 ans appelés à suivre les catéchismes des 1ers communians est de 92.
2. Parmi eux il n'y a aucun capable de suivre avec fruit le catéchisme français.
3. Il y a aucun garçon qui suit le catéchisme français, quant aux autres, il serait bien inutile de leur demander d'abandonner le catéchisme breton ?

4^o Presque tous sont incapables d'apprendre un autre catéchisme que le catéchisme breton; Les parents ne savent que le catéchisme breton; Peut-être dans quelques années, les filles qui vont à l'école chez les religieuses, pourraient arriver à apprendre le catéchisme français.

5^o Il n'y a dans la paroisse qu'un seul catéchisme, en Breton. Le nombre des enfants qui suivent ce catéchisme est entre 250 et 300.

6^o Les instructions paroissiales se font en breton, et rien qu'en breton.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de votre Grandeur, Le très-humble et respectueux serviteur.

Henry, recteur de Plözévet

4. Presque tous sont Incapables d'apprendre un autre catéchisme que le catéchisme breton.

Les parents ne savent que le catéchisme breton ;

Peut être dans quelques années, les filles qui sont à l'école chez les religieuses pourraient arriver à apprendre le catéchisme français.

5. Il n'y a dans la paroisse qu'un seul catéchisme en breton. Le nombre des enfants qui suivent ce catéchisme est entre 250 et 300.
6. Les instructions paroissiales se font en breton et rien qu'en Breton.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de votre Grandeur,

Le très humble et respectueux serviteur.

Signé

Henry, recteur de Plözévet

En 1902, l'un des vicaires de Plozévet était **Guillaume Grall**.

En 1896, lorsqu'il arriva à Plozévet il avait 24 ans et sortait du séminaire.

En décembre 1902, comme plusieurs confrères, il a vu son traitement suspendu en raison d'agissements politiques autour de ce thème.



Ses déboires avec le Ministre des Cultes coïncident avec la démission de six conseillers municipaux de Georges Le Bail, en 1902.

Les catholiques de la paroisse ouvrirent, avec succès, une souscription pour venir en aide à leur vicaire.

La Semaine Religieuse en a fait écho les 14 nov et 5 déc 1902.

Extrait de [La thèse de Fañch Broudic en accès libre sur internet](#) :

« **La Lanterne** », journal anticlérical et anti-breton, identifie bien-entendu le breton à une langue de réaction.

Souvent la raison s'égare.... :

« *Les prêches en patois, la langue nationale proscrite et remplacée par un idiome barbare, tels sont les moyens employés jusqu'ici pour entretenir dans les têtes bretonnes la superstition religieuse et en chasser les idées de Liberté[]* » .

L'utilisation du breton par le clergé a un pouvoir magique :

« *Ce que les prêtres défendent dans le breton, c'est leur prestige de sorciers, avec les avantages qu'il comporte : respect superstitieux d'une religion grossière, dons en argent et en nature, influence électorale du curé sur ses paroissiens, puissance morale de l'Église et bien-être matériel de ses prêtres.* ».

En octobre 1902, Frédéric Le Guyader parle du breton d'une manière plus touchante et élogieuse .

En voici un extrait emprunté au journal Le Finistère

Un poète français dont le talent a reçu les plus hautes consécérations, M. Frédéric Le Guyader, vient de donner sur la question son opinion, particulièrement autorisée. Nous avons plaisir à citer le juste éloge qu'il fait de la langue bretonne et les titres qu'il invoque pour elle en face de ses détracteurs.

« Le celtique est une langue, la plus vieille de l'Europe. Et nos monosyllabes, *penn, tal, denn, menn, dol, dorn*, sont les premiers mots balbutiés par l'homme des cavernes peut-être, et de l'âge de bronze à coup sûr. Quand la conquête romaine est venue, il y a dix-neuf siècles, mêler sa langue et ses dieux à nos dieux et à notre langue, il est tout naturel qu'après cinq cents ans de vie commune, nos ancêtres aient enrichi leur vocabulaire de mots indispensables pris à la langue latine. De nos jours, hélas ! notre belle langue française se déshonore de plus en plus en empruntant aux Anglais, aux compatriotes de Kitchener « l'andouille », une foule d'expressions qui feront bientôt du français on ne sait quel patois de bookmakers.....

« Notre langue n'est pas pauvre, ni baroque, comme l'anglais, par exemple, qui dit *Fibi* pour Phébé, et *Vinos* pour Vénus. L'anglais est tellement barbare, et si bizarre dans la prononciation, que Shakespeare, pour en atténuer les défauts par le rythme, se vit obligé d'employer le vers blanc, imité bien à tort par quelques poètes français.

« Notre langue n'est pas pauvre : elle a sa grammaire, ses dictionnaires, sa littérature. Sans parler des Anonymes, dont nous admirons les œuvres, la langue bretonne a ses poètes qui s'appellent Brizeux, Luzel, Prosper Proux. Les livres de Luzel sont traduits dans cinq ou six langues. Le *Barzaz Breiz* de La Villemarqué est connu dans le monde entier.

« Nous avons en France des chaires de langue celtique, pas en nombre suffisant. Il y en a davantage en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Amérique.

« Allons, supprimez le breton en Bretagne, si vous pouvez, et dans le monde entier, si vous avez le bras assez long. J'en doute. Et croyez-moi : la langue provençale ne vivra pas aussi longtemps que le patois breton. »

Personne, en Basse-Bretagne, ne songe à entraver l'enseignement du français. Les parents tiennent à ce que leurs enfants l'apprennent. Dans peu d'années, pas un Breton ne l'ignorera. Il est interdit absolument de parler breton à l'école et personne ne proteste. L'an dernier, l'Union Régionaliste bretonne, recommandant à ses membres d'apprendre autour d'eux à lire et écrire le breton, avait bien soin de spécifier que cet enseignement devait s'adresser surtout aux Bretonnants sortis de l'école et sachant déjà le français.

En ce qui concerne la politique, *a priori* il est absurde de prétendre que le breton puisse contribuer en quoi que ce soit à l'orienter : une langue n'a pas de couleur par elle-même. On l'a cependant soutenu, et plus d'une fois Sarcey avait découvert que les habitants de la Loire-Inférieure étaient réactionnaires « parce qu'ils parlaient breton ! » Ce fut un bel éclat de rire en Bretagne : le breton a disparu totalement dans cette zone. Cette absurdité a été rééditée récemment. Les faits, à défaut de raisonnement, en font justice. Les parties les plus réactionnaires, les plus irréductibles de la Bretagne sont celles où on ne parle que français : toute la Loire-Inférieure, le Morbihan français.

Ablamour m'en deus
KOMZET BREZONEG!
 (Parce qu'il a parlé breton!)

